

SCORELCA

Appel d'offre n° 2020-02

Neutralité carbone

Date limite d'envoi des réponses email et papier :

Vendredi 15 Mai 2020

Contexte :

Le site du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire présente **l'article 1er du projet de loi énergie-climat, adopté jeudi 27 juin 2019 en France et inscrit dans la loi « l'urgence écologique et la crise climatique »**. **L'objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050**, évoque « un objectif chiffré de diminution des émissions « au moins par 6 » ». Cette loi fait notamment suite à la COP21.

L'objectif global de neutralité carbone vise à trouver un équilibre entre les émissions de GES et leur diminution, permise par divers mécanismes possibles, afin de ne plus augmenter la teneur en GES dans l'atmosphère mondiale du fait des activités humaines (a minima). Cet objectif se décline au niveau des organisations (Etats ou entreprises) en prenant soin de ne pas transférer la responsabilité des émissions de GES à d'autres organisations. De fait, une approche globale (cycle de vie) est indispensable – une neutralité carbone limitée au scope 1 ou 2 serait un engagement très probablement insuffisant.

Le concept de neutralité carbone fait l'objet de différentes interprétations quant aux mécanismes possibles permettant de contrebalancer les émissions dans le bilan GES, et les questions de méthodologie sont nombreuses. Des travaux de normalisation visant à produire la future norme ISO 14068 sur la neutralité carbone viennent d'être lancés sur la base, entre autres, des travaux anglais ayant abouti au PAS 2060 : 2014.

Le NWIP de l'ISO 14068 précise ainsi: « This standard will specify the requirements and principles to be met when seeking to pursue, demonstrate or potentially exceed greenhouse gas, carbon or climate neutrality through the quantification, management, avoidance, reduction, substitution, compensation and sequestration of GHG emissions ».

Objectifs

- Clarifier les différents concepts et outils internationaux liés à la « neutralité carbone » (compensation notamment), caractériser leur utilisation (qui ? comment ? dans quel objectif ?). Identifier leurs forces et faiblesses.
- Identifier les travaux et initiatives en cours visant à cadrer ce concept.
- Quantifier le potentiel des actions **à date** visant à atteindre, notamment pour la France, la neutralité carbone, et les mettre en regard des ambitions.
- Fournir des recommandations, notamment en termes de bonnes pratiques méthodologiques, mais également en termes d'exigences de communication.

Contenu de l'étude

L'objectif de ce projet est de faire le point sur les différentes options permettant d'atteindre la neutralité carbone telles que définies dans le NWIP d'ISO 14068, et de voir comment celles-ci sont utilisées aujourd'hui par les états, les entreprises, les territoires, les secteurs industriels, etc. Ce projet devra également fournir des recommandations méthodologiques d'une part, et de communication concernant la neutralité carbone d'autre part. Aussi bien les recommandations méthodologiques que les exigences de communication fournies devront permettre d'éviter tout phénomène de green washing et de transfert de responsabilité.

L'ADEME a communiqué sur des trajectoires visant à la neutralité carbone pour la France¹. Il en est de même dans la plupart des pays au niveau international.

Ces hypothèses et calculs seront utilisés au cours du présent projet de SCORELCA.

1. Etat de l'art

Un listing des travaux existants sera réalisé (un premier listing est fourni dans le NWIP d'ISO 14068) en s'appuyant sur des données les plus récentes possibles. Les travaux existants répertoriés devront être analysés.

Cette première partie permettra de lister, au niveau international, les différentes définitions des concepts, et les différents moyens utilisés pour atteindre la neutralité carbone, d'une manière la plus exhaustive possible, et en répertoriant a minima ce qui est évoqué dans le NWIP d'ISO 14068. Il s'agira ici d'éclaircir les terminologies et les pratiques internationales à différentes échelles et selon les objectifs visés.

¹ Notamment « Propositions de mesures de politiques publiques pour un scénario bas carbone » - Octobre 2017 - <https://www.ademe.fr/propositions-mesures-politiques-publiques-scenario-bas-carbone>

- Qu'entend-on par neutralité carbone ? Qu'entend-on par neutralité climatique ?
- Quels sont les hypothèses, les périmètres (fonctionnels, géographiques, temporels), les modes de calculs considérés, notamment pour les mécanismes de compensation carbone ?
- Quels sont les acteurs utilisant ces concepts dans quel contexte et pour quel objectif (des états pour des engagements nationaux, des entreprises pour leur communication, des territoires, des projets, des secteurs industriels) ?
- Quelles sont les pratiques et quelles sont les applications les plus fréquentes de ces concepts?
- Qu'entend-on par compensation carbone ? On analysera en particulier le rôle donné à la compensation dans l'atteinte de la neutralité carbone selon les échelles de temps, les périmètres, les acteurs et les objectifs.
- Comment intégrer les efforts de la chaîne de valeur (fournisseurs) dans le calcul ? Comment fiabiliser ces données ?

Y a-t-il consensus sur toutes les notions discutées ci-dessus au niveau international / Européen / français ?

Parmi les enjeux méthodologiques, il faudra clarifier quels sont les idées, les usages, les méthodes et les bonnes pratiques concernant la problématique du CO₂ biogénique, la captation et séquestration de CO₂, la réduction des émissions, la valorisation de CO₂ et les business models associés (pour tenir compte de l'économie circulaire) etc.

L'analyse critique des différentes options et méthodes mettra en avant les éléments consensuels et les points divergents entre praticiens, pays, industries, secteurs, etc. au regard de l'ambition visée (ou objectif).

Un benchmark établira la liste des acteurs qui utilisent les méthodes, précisant : quelles méthodes sont utilisées, dans quel contexte et avec quel type de communication et d'ambition. Les avantages et les inconvénients de chaque méthode seront explicitement listés.

2. Cas d'étude

Un cas d'étude au périmètre français sera réalisé en application du BSI PAS 2060 et d'alternatives méthodologiques (ex : travaux de la Net Zero Initiative, et autres approches identifiées dans la partie 1) afin d'illustrer les différences de résultats selon les méthodes et les points de vue utilisés. Ce cas d'étude pourra s'appuyer sur les travaux CIRAD-ADEME sur le stockage de carbone biogénique en forêt.

Le répondant proposera un cas (fictif ou non) permettant de mettre en avant les divers points clés identifiés ainsi que de les comparer avec les projets réels listés précédemment.

Ce cas d'étude permettra de quantifier d'une façon simplifiée le potentiel de différentes actions visant à atteindre la neutralité carbone **à date, pour la France** (compte tenu de sa consommation, de sa géographie, de son industrie et de ses chaînes d'approvisionnement), et les mettre en regard des ambitions réglementaires.

Une extrapolation sera menée sur d'autres pays, sans refaire le cas d'étude mais en mettant en avant les principales différences et les points d'attention à considérer si le périmètre géographique est modifié.

Les principaux enseignements issus du cas d'étude France et de son extrapolation à d'autres pays seront détaillés dans le livrable de synthèse lié au cas d'étude.

3. Workshop

Un workshop d'une demi-journée sera organisé pour permettre aux membres d'échanger sur la base des résultats du cas d'étude.

Le répondant animera et proposera une organisation de ce workshop. La moitié du temps au moins sera consacré à des échanges entre les participants sur leurs pratiques et leurs besoins.

4. Recommandations

On étudiera dans quelle mesure l'ACV (données, méthode, outils, etc.), et plus spécifiquement son application via l'ISO 14067, pourrait être utilisée comme outil de mesure dans un cadre de neutralité carbone. On identifiera ainsi les besoins de développements et/ou de compléments méthodologiques (par exemple, une meilleure définition de l'ACV conséquentielle) afin de tenir compte, entre autres, de la valorisation des produits et du développement de l'économie circulaire.

Ainsi, des propositions d'approfondissement, des points de vigilance, et des recommandations méthodologiques seront élaborés par rapport à l'existant afin de cadrer au plus juste les analyses réalisées. On pourra utiliser l'ensemble des développements et recommandations des projets déjà réalisés et publiés par SCORELCA.

Enfin, des recommandations concernant la communication des différents acteurs (états, entreprises, territoires, secteurs industriels, etc.) seront proposées, afin qu'elles reflètent au mieux les actions engagées et les résultats au regard des engagements, et afin de ne pas laisser de place à la critique des parties prenantes. Ces recommandations devront être établies dans la perspective de la soumission des résultats présentés à une revue critique externe.

Ces recommandations incluront, entre autres, les exigences à mettre en place concernant le niveau de confiance à atteindre pour les vérifications des communications concernant la neutralité carbone. Ces exigences pourront être différentes selon les pratiques mises en œuvre pour atteindre la neutralité carbone.

Plan de travail

Trois étapes seront suivies :

- 1) Analyse détaillée de la problématique, présentation préliminaire de l'état de l'art et cadrage. Ce travail consistera surtout à approfondir les éléments présentés dans l'offre commerciale et à fixer certains aspects. Notamment, les modalités de réalisation et d'analyse du cas d'étude seront décidés lors de la réunion de lancement. Suite à celle-ci, un **rapport de lancement** sera produit et envoyé au comité de suivi qui pourra formuler des commentaires permettant d'ajuster le travail à réaliser.

- 2) Une réunion intermédiaire permettra de présenter l'ensemble des résultats de l'état de l'art ainsi que les premiers résultats du cas d'étude. Ces éléments seront discutés en réunion. Un **rapport intermédiaire**, approfondissant le rapport de lancement qui en constitue la première partie, et regroupant l'ensemble du travail réalisé à ce stade sera envoyé au moins 2 semaines avant la réunion intermédiaire au comité de suivi, qui produira des commentaires (pendant et après la réunion).

- 3) Un workshop permettra de présenter les résultats complets du cas d'étude. Il sera aussi l'occasion pour les membres d'échanger sur ces résultats ainsi que sur les pratiques de chacun sur ce sujet.

- 4) Elaboration des recommandations pour produire le rapport final, suite aux échanges tenus en réunion intermédiaire, lors du workshop et aux commentaires reçus sur le rapport intermédiaire. Le cas d'étude et les recommandations seront présentées dans une version aboutie lors de la réunion finale. L'objectif de cette troisième phase du projet est de produire un rapport final répondant à l'ensemble des objectifs du projet, et ceci avant la tenue de la réunion finale. L'envoi du **rapport final** provisoire complet au comité de suivi sera prévu au moins 3 semaines avant la réunion finale, permettant aux membres de SCORE LCA de produire des commentaires avant et pendant cette réunion. Celle-ci permettra la présentation des apprentissages et des résultats de l'étude. Des commentaires supplémentaires seront éventuellement produits après la réunion si nécessaire.

Réunions

Participation à trois réunions de travail à Paris (ou éventuellement à Lyon) :

- Lancement (incluant une présentation du plan de travail détaillé et le rapport de lancement, deux semaines après le début de travaux),

- Intermédiaire (incluant la présentation de la synthèse de l'état de l'art et des premiers éléments clés),

- Un workshop d'échange

- Finale (incluant le rapport final provisoire et la synthèse provisoire).

Pour chacune de ces réunions, l'équipe préparera des supports de type PPT ou PDF.

Enfin, l'équipe organisera une **réunion de restitution** d'une heure environ par **web conférence** (système supporté par SCORE LCA si nécessaire). Cette réunion réalisée après la réunion finale aura pour but de présenter les résultats détaillés de l'étude à l'ensemble des membres actifs, des membres partenaires et de toute personne que SCORE LCA souhaitera inviter.

Livrables exigés

- 1 rapport de lancement en français ou en anglais,
- 1 rapport intermédiaire en français ou en anglais,
- 1 rapport final en français ou en anglais,
- 1 jeu de transparents en anglais présentant de manière synthétique les principaux enseignements de l'étude,
- 1 synthèse scientifique d'environ 5000 mots (résumé + contenu scientifique détaillé de l'étude) en français,
- 1 synthèse scientifique d'environ 5000 mots (résumé + contenu scientifique détaillé de l'étude) en anglais.
- Animation d'un webinar d'une heure pour les membres, en français (anglais possible) à la fin du projet

Durée de l'étude

9 mois environ. La réunion de lancement aura lieu en juin 2020 à Paris (sous la forme d'une webconférence si nécessaire).

Cadre budgétaire

Environ 30 000 Euros hors taxes. L'offre pourra intégrer des options éventuelles à discuter.

Remarques

Si le contenu du travail réalisé le permet, l'équipe retenue pourra se voir proposer de participer, à la demande de SCORE LCA, à des actions de valorisation des résultats acquis au terme de ce projet (préparation de publications, participation à des séminaires ...) : intégrer une partie couvrant ce point au sein de l'offre (incluant votre réflexion sur les moyens de valorisation).

L'équipe proposée dans la réponse devra être celle qui réalise l'étude. La modification de l'équipe candidate après le dépôt de la réponse pourra remettre en cause le choix des membres de SCORE LCA.

Dépôt des projets

Les projets devront impérativement être présentés en utilisant le formulaire disponible sur le site de SCORELCA : www.scorelca.org

Attention les réponses sont limitées à 30 pages !

Les réponses sont à retourner pour le **Vendredi 15 Mai 2020** dernier délai (date d'envoi du courriel et cachet de la poste faisant foi).

Chaque dossier doit impérativement être fourni par *courriel* à l'adresse :

contact@scorelca.org

ET par *courrier* à l'adresse suivante :

SCORELCA

Bât. CEI 1

66 Boulevard Niels Bohr

CS 52132

69603 VILLEURBANNE cedex

Evaluation des réponses

Au-delà de la conformité des réponses aux consignes mentionnées ci-dessus et au modèle de réponse demandé par SCORELCA, les principaux critères d'évaluation seront la qualité et l'argumentation de la réponse, les compétences de l'équipe candidate et particulièrement sa maîtrise des démarches de neutralité carbone. Une maîtrise et expérience de réalisation d'ACV dans divers secteurs (expériences,

publications, etc.) sera nécessaire. La qualité et la disponibilité du personnel mis à disposition pour la réalisation du projet seront également évaluées.

De plus, l'évaluation valorisera la complémentarité des compétences mises en œuvre.

Enfin, l'aspect pédagogique du projet sera un élément différenciant.